



Note préliminaire à l'Écho n°30 de mars 1908

En guise d'édito, c'est une lettre du comte TERRAY qui remercie ses 'Amis' Barbentanais pour leurs témoignages d'affections lors du décès de son épouse...

Dans l'article au sujet du décès de la sœur Marie-Théophile, ex-responsable de l'Hospice décédée subitement d'une maladie de cœur, on apprend qu'elle se nommait en fait Thérèse BONNAUD. C'est le lundi de Pâques, donc le 13 avril 1903, qu'en compagnie de la sœur Pacifique, elles avaient été expulsées de cet établissement en application des lois sur les associations de 1901 faites par Pierre Waldeck-Rousseau...

A l'époque, le groupe artistique ne se cantonnait pas qu'à la pastorale, il donnait aussi d'autres représentations et, au vue des titres des pièces jouées, il devait le faire en français. L'abonnement pour un an à l'Écho est de 2 frs (±8€ actuel). Je n'ai pas retrouvé la trace de l'accident ferroviaire d'Ygos, entre Morcenx et Mont-de-Marsan dans les Landes. Mais, je reste sceptique sur la vitesse de 60km/h pour qu'il se termine sans décès. D'autant plus, qu'à l'époque, les voitures voyageurs étaient en bois et même à vitesse réduite cela ne pardonne pas*. Dans son article sur l'inquisition, l'Écho tente de faire croire à ses bienfaits alors que ce n'est qu'une barbarie religieuse de plus à mettre sur le compte des fanatiques. L'Écho se termine par 4 recettes d'omelettes pour le Carême, elles sont très tentantes...

Guy

* Lors d'un choc, le bois ne se plie pas mais se casse en présentant des piques acérées qui souvent empalaient les voyageurs quand elles prenaient pas feu, d'où l'abandon de cette matière pour la construction des voitures ferroviaires comme automobiles.

ÉCHO DE BARBENTANE

n°30 de mars 1908

Sommaire

- Page 01 = Édito : Une lettre du comte TERRAY ;
Page 02 = Monsieur l'Abbé CHAUD, ancien vicaire de
Barbentane, curé-doyen de Peyrolles ;
Page 03 = Sœur Marie-Théophile ;
Page 03 = Notre Groupe Artistique ;
Page 04 = La statue de Jeanne-d'Arc ;
Page 04 = États religieux ;
Page 05 = Le Carême ;
Page 06 = La voix des Cloches ;
Page 06 = Où est la vérité ;
Page 07 = Lourdes, le cinquantenaire ;
Page 08 = En Villégiature ;
Page 09 = L'Inquisition ;
Page 10 = Un bienfait de la séparation ;
Page 11 = Mauvaise humeur ;
Page 12 = Oh !... Ma chère ;
Page 14 = Surmenage ;
Page 15 = L'assistance obligatoire (suite) ;
Page 15 = Les omelettes du Carême ;
Page 16 = Disparue.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

* L'ÉCHO *

DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial
PARAISANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien!

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

Aimez-vous les uns les autres!

Conservez chaque numéro

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Une Lettre de M. le Comte Terray.

C'est une éloquente réponse aux vœux profondément sincères que nos prisonniers, dont la reconnaissance ne faillira jamais, exprimeront à leur insigne bienfaiteur, à l'occasion du nouvel an.

Tous nos catholiques liront avec plaisir ces belles et bonnes lignes de celui qui nous écrivait naguère : « Ah ! comme ma vie serait moins triste au milieu de mes chers Barbentanais ! »

Paris, 13 janvier 1908.

MES CHERS AMIS,

Parmi les lettres qui me sont parvenues à l'occasion du renouvellement de l'année, aucune ne m'a été plus sensible que la vôtre.

Mme la Comtesse était passionnée de vous et fière de ses Barbentanais.

Vous avez compris combien elle vous était dévouée, et les regrets que vous exprimez à son sujet m'ont été au cœur.

Vous m'avez ainsi prouvé que vous saviez discerner ceux sur lesquels vous pouviez vous appuyer en confiance et aussi que vous vous en souveniez, la reconnaissance n'étant pas pour vous une lourde charge à porter.

Moi aussi, j'ai bien pensé à vous dans ces tristes anniversaires que nous venons de passer.

L'année dernière, à pareille époque, vous étiez sous les verrous, et vos familles étaient péniblement affectées.

Cette année vous a tous trouvés réunis et tous fiers de ceux qui avaient vaillamment rempli leur devoir de catholiques au prix de leur liberté. Ah ! mes braves amis restez ce que vous êtes ! Tenez bon. Un jour viendra peut-être où ceux qui, dans toute la France, auraient dû résister avec vous à une révoltante oppression, seront enfin écœurés et sortiront de leur molle torpeur.

Vous aurez retardé l'envahissement, on aura compté avec vous et vous aurez donné l'exemple.

Merci encore de votre aimable pensée qui, je vous le répète, m'a profondément touché, et croyez, mes chers amis, à mes sentiments profondément dévoués.

Comte TERRAY.

Le sentiment religieux et le seconde des plus héroïques dévouement patriotique, l'amour de Dieu et de la patrie sont les deux plus grandes et plus saintes passions. Étroitement unies entre éléments et des plus sublimes sacrifices.

Monsieur l'Abbé CHAUD

*Ancien Vicaire de Barbentane,
ancien Curé-Doyen de Peyrolles.*

Le dimanche 5 janvier, le jour même où Dieu appelait à lui un jeune prêtre que sa jeunesse, son intelligence, son dévouement, son amour du travail, sa haute piété chargeaient des plus belles espérances, M. l'abbé Ayme, chanoine-vicaire de Saint-Trophime d'Arles, un autre prêtre, couronné à la fois, celui-ci, d'années et de mérites, digne vétéran du sacerdoce, M. l'abbé Chaud, ancien curé-doyen de Peyrolles, s'éteignait pieusement, en sa 75^e année à Istres, où il s'était retiré dans sa famille.

M. l'abbé Chaud fut, pendant près de 4 ans, vicaire de Barbentane, de 1866 en août 1870. C'était un ami intime de notre ami, M. le chanoine Firmin Ollivier.

Citons pour notre édification la notice que le bon chanoine lui consacre dans la *Semaine Religieuse* :

« Sa bonté toute de franchise le faisait ressembler à cet homme de l'évangile, dont Notre-Seigneur disait : *Bonus Israelita, in quo non est dolus*; c'est un bon israélite qui ne connaît ni dissimulation, ni ruse.

« La Sainte Ecriture déclare parfait quiconque ne pêche point par la langue. Or, ceux qui ont vécu avec ce saint confrère ne se souviennent pas de l'avoir vu faillir au devoir fraternel de la charité : il était indulgent pour tous ; il ne portait de jugement défavorable sur personne. Tout ce qui ne l'intéressait pas sous le rapport de sa charge lui était étranger.

« Sa bonté et sa charité le rendaient très hospitalier. Il était heureux de voir ses confrères, de leur ouvrir la porte de son presbytère, de les recevoir à sa table et de leur confier ses joies ou ses peines. Avec eux son cœur débordait toujours.]

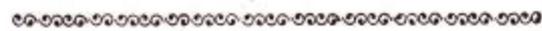
« Que dire de sa piété ? Elle s'est manifestée pour l'édification de tous partout où il a exercé le saint ministère : aux Milles et à Barbentane, en sa qualité de vicaire ; et comme curé, à Saint-Pierre-de-Mézoargue, au Rove et à Peyrolles. Son souvenir demeurera longtemps gravé au sein de ces deux dernières paroisses où il a passé la meilleure partie de sa vie : dix-neuf ans au Rove et quatorze ans à Peyrolles. Il n'y a pas encore un an qu'il avait dû quitter son cher doyenné. Là, depuis longtemps, les infirmités étaient venues l'atteindre. Elles ne devenaient que plus douloureuses de jour en jour. Aussi souffrait-il beaucoup physiquement et moralement. Ce n'est toutefois qu'avec peine et sur les instances répétées de ses amis qu'il s'est déterminé à offrir sa démission. L'Autorité connaissait depuis longtemps le bien fondé de la situation ; Elle n'hésita pas à relever le bon doyen de ses fonctions. Il en fut d'autant plus heureux que Monseigneur, d'après la lettre adressée par M. le vicaire général Gonon, déclarait accepter sa démission en appréciant la légitimité des motifs qui l'avaient inspirée.

« Depuis lors, retiré à Istres, M. l'abbé Chaud vivait toujours par le cœur au milieu de ses anciens paroissiens de Peyrolles. Sa grande consolation était de penser à eux et de prier pour eux. Leur

souvenir était constamment sur ses lèvres, dans les conversations et sous sa plume, dans les lettres qu'il adressait à ses amis.

« Enfin, loin de se désintéresser du saint ministère, il se plaisait à rendre des services à M. le Doyen d'Istres, quand le mal était moins aigu ; et M. le Doyen ne s'est pas contenté de le regretter et de le pleurer comme un excellent confrère, mais comme un bon ami.

« La sépulture de M. l'abbé Chaud, disait quelqu'un, a été modeste comme sa vie. Le cimetière d'Istres n'ayant pas de caveaux pour les prêtres, c'est dans la fosse commune que sa dépouille mortelle a été déposée. C'est là qu'elle attend l'espérance de sa résurrection : *In spe resurrectionis*.



Sœur Marie-Théophile des religieuses de St-Joseph des Vans, ancienne Directrice de l'Hôpital.

Nous avons appris, avec un profond regret, la mort de la Sœur Marie-Théophile, décédée, à Gardanne, le 8 janvier. Elle était sexagénaire.

Pendant 19 ans, elle vécut parmi nous, et surtout parmi nos pauvres et nos malades comme directrice de l'Hospice.

Notre si aimée et si regrettée Bienfaitrice, Mme la comtesse Pierre Terray, appréciant sa discrétion et son zèle, l'avait choisie pour compagne dans ses visites auprès des malheureux, des souffrants et des moribonds. Elle était très estimée et très populaire. Malgré tout, le lundi de Pâques

au matin, 13 avril 1903, elle fut forcée, par suite de la laïcisation, de quitter, en compagnie de la Sœur Pacifique la maison, témoin de son long dévouement.

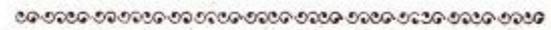
On se souvient, non sans émotion, que ledit jour, à 5 heures du soir, après les Vêpres, une procession eut lieu pour l'enlèvement de la sainte réserve de la chapelle.

Devenue Directrice de l'Hôpital de Gardanne, elle continuait de s'intéresser à nous. C'était une abonnée fidèle de l'« Echo ».

Lorsque l'ineptie sectaire l'obligea de se séculariser sur place, elle nous pria de ne plus adresser notre bulletin à Sœur Marie-Théophile, mais à Mme Thérèse Bonnaud. Voilà jusqu'où va la tyrannie de ceux qui promettent la liberté !

En juin dernier, nous la vîmes accourir, dans un élan de douleur et de fidélité, pour assister aux obsèques de Madame la Comtesse Terray. Une maladie de cœur l'emporta inopinément.

Déposons une prière reconnaissante sur la tombe de cette femme de bien.



Notre Groupe artistique

(De l'*Eclair* de Montpellier)

La deuxième représentation du charmant programme des « Deux aveugles » et de « Quand on conspire » etc., donnée le dimanche 26 janvier, a été supérieurement rendue par nos excellents artistes.

Nous redisons volontiers que l'orchestre, dirigé par le maestro M. Granier, n'a pas peu contribué à cette magnifique réussite. Merci ! aux uns et aux autres !

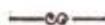
Dans un entr'acte, notre dévoué

curé, après avoir complimenté artistes et spectateurs, leur a annoncé la bonne nouvelle de la commande d'une belle statue de Jeanne d'Arc. faite chez un mouleur renommé de Marseille.

Cette œuvre d'art sera terminée vers la fin de mars prochain. A l'occasion de l'inauguration de cette statue, une belle fête sera donnée, qui laissera dans le cœur des Barbentanais un souvenir réconfortant et inoubliable.



La statue de Jeanne d'Arc



Depuis le 23 janvier, elle est commandée à Carli, statuaire à Marseille, elle sera livrée dans le courant de mars.

Le modèle adopté est celui de la duchesse d'Orléans. Elle mesurera 1 m. 50, hauteur de la bannière non comprise.

M. Carli, en nous adressant une esquisse, nous a écrit, à la date du 29 janvier : « Veuillez croire que tout mon possible sera fait afin de vous livrer un travail irréprochable, lequel, j'aime à me le persuader, sera à votre entière satisfaction. »

Nous en sommes convaincus nous aussi, et notre conviction se base sur le nom et les œuvres de l'artiste marseillais.



Attention

Nous prions très instamment nos lecteurs et abonnés de vouloir bien nous aviser de toute irrégularité ou absence de distribution qui pourrait se produire, afin

de pouvoir réclamer en temps voulu et à qui de droit. — *Le montant de l'abonnement, 2 francs par an, devrait être réglé en janvier.*



BAPTÊMES

Janvier

19. Joseph-Louis Reynaud
Parrain : Joseph Berthe.
Marraine : Louise Simon.

Février

1. Louis-Marcel Moucadeau
Parrain : Louis Chauvet.
Marraine : Marguerite Couttier.

MARIAGES

Janvier

11. Etienne Mouret et Dominica Savaiano.
18. Louis-Jacques Bruyère et Anna-Reine Bertaud.
18. Régis Pascal et Marie-Anaïs Fage.

Février

1. François-Marcel Fontaine et Marie Sérignan.

SÉPULTURES

Janvier

14. Pierre-Eugène Vayen, époux Marie Broussier, 74 ans, *Avenue Berterigues*.
18. Marthe Ayme, Vve Gautier, 80 ans, *rue des Escaliers*.

Février

4. Thérèse Mouret, épouse Reboul, 62 ans, *quartier du Pigeonnier*.
11. Jean Marteau, époux Drome, 78 ans, *au Séquier*.

La souffrance est la grande lumière de la vie.

Mgr Mermillod.

LE CARÊME

Le Carême, ou *Quarantaine*, est un temps de prière et de pénitence qui commence le Mercredi des Cendres pour finir à Pâques.

L'institution du Carême remonte aux origines mêmes du christianisme. Elle a été inspirée à l'Eglise catholique par une double pensée : pratiquer la vertu de pénitence si souvent recommandée dans l'Evangile et imiter le jeûne que Jésus-Christ observa pendant 40 jours, avant de commencer son ministère apostolique.

Autrefois, le jeûne du Carême était beaucoup plus rigoureux, et les chrétiens pratiquaient l'abstinence pendant les quarante jours intégralement. Aussi les réjouissances du *Mardi Gras* avaient-elles une signification qu'elles ont perdue : c'était réellement le dernier jour où l'on faisait gras.

Aujourd'hui, la loi du Carême a beaucoup perdu de sa sévérité. L'Eglise maintient encore, *en principe*, l'obligation du jeûne ; mais, *en fait*, cette obligation atteint assez peu de personnes.

Ce n'est pas seulement parce que la foi a diminué, c'est aussi parce que les causes de dispense sont bien plus nombreuses aujourd'hui qu'autrefois : Les santés se sont affaiblies ; les conditions du travail sont devenues plus dures, plus impérieuses et moins hygiéniques ; le travail est plus régulier, plus assujettissant et plus *pressé* ; il y a plus de nervosité dans les tempéraments modernes ; le corps humain, plus habituellement nourri d'aliments gras, s'en passe plus difficilement... Autant de raisons qui augmentent considérablement le nombre des dispensés.

L'Eglise, bonne mère, l'a compris ; et l'abstinence a été réduite dans une large mesure, chez nous du moins.

*
* *

Mais, si adoucie qu'elle soit, cette pénitence n'en paraît pas moins onéreuse à nos chrétiens du *xx^e* siècle, dont l'âme est encore plus anémiée que le corps.

A quoi bon ces pénitences ? disent les plus grincheux. En voilà une idée bizarre : vouloir nous priver de nourriture ! et cela sous peine de péché!...

On pourrait leur répondre que l'idée n'est pas si bizarre, puisque le jeûne a été pratiqué par Jésus-Christ, qui voulait apparemment se donner en exemple.

Mais, pour aller droit au fond des choses, disons tout de suite que si l'Eglise ne nous imposait pas des pénitences, NOUS N'EN FERIONS JAMAIS POINT... Au lieu de chercher à expier, nous ne songeons qu'à jouir. Et pourtant, qui peut se flatter de n'avoir rien à expier ? Ceux qui disent : Je n'ai point fait de mal, sont souvent ceux qui en ont fait le plus.

Jésus l'a dit : « *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous semblablement.* »

Voilà la loi de Dieu.

Béniissons donc l'Eglise, au lieu de maugréer contre elle... Elle fait comme une mère tendre qui oblige son enfant à avaler la médecine amère : ELLE NOUS SAUVE ; ELLE NOUS GUÉRIT!...



ST-JOSEPH

(19 Mars)

Le mois de l'année qui lui est consacré est le mois de Mars. Le jour de la

semaine qui lui est consacré est le Mercredi.



La Voix des Cloches

Au moment où plusieurs de nos maires et de nos préfets se croient obligés de nous taquiner mesquinement au sujet des cloches, il est intéressant de savoir ce qu'en pensent des voisins que la passion n'aveugle pas.

Voici ce que nous lisons dans la *Tribune de Lausanne*, journal protestant du Canton de Vaud (Suisse) :

Nos cloches parlent trop peu. La Réforme a posé sur leurs bouches grandes ouvertes un bâillon trop rigoureux. Il faudrait le relâcher un peu.

Dans nos pays protestants, on a trop brutalement fait taire nos clochers. Et non seulement les nôtres, mais ceux des autres églises. Cela pouvait peut-être se comprendre dans une époque où les discussions religieuses étaient violentes. Mais aujourd'hui il faudrait permettre aux églises libres, catholiques ou anglaises, d'appeler leurs fidèles au son de leurs cloches.

Pourquoi sommes-nous si intolérants? Un temple sans clocher n'est pas un temple, et si son clo-

cher est vierge de cloches, il dresse avec indifférence sa flèche vers le ciel.

Je ne sache pas que là où le clocher catholique carillonne en liberté, la population soit affectée de toutes ces sonneries: au contraire....

Je crois que nous ferions bien de donner plus souvent la parole à nos cloches. Partout nos clochers devraient sonner l'*Angelus* du matin et l'*Angelus* du soir. Ce salut que les cloches envoient à l'aube et au crépuscule invite à la réflexion; c'est un instant de repos bienfaisant à l'âme.

En pleine campagne surtout, l'*Angelus* est pour moi (c'est un protestant qui parle) un grand signe de paix... Restaurons cette coutume qu'avaient nos pères et qu'ont toujours nos frères catholiques. La voix des cloches, aux heures calmes de la journée, est une voix amie.

Où est la vérité?

Le Protestantisme n'a pas réformé le catholicisme, il l'a déformé.

C'est un christianisme amoindri et diminué.

Il ressemble à la vraie religion de Jésus-Christ comme une pièce fautive ressemble à une bonne pièce, ou comme la contrefaçon au produit authentique.

* * *

Une petite Irlandaise de neuf ans se trouvait un jour dans une famille protestante.

Le ministre y étant venu en visite se mit à l'interroger:

« Chère enfant, sais-tu bien tes prières?

— Oui, Monsieur. Et aussitôt elle se mit à réciter le *Pater*.

— Très bien, dit le ministre.

Mais comme l'enfant ajoutait aussitôt l'*Ave Maria*, il l'interrompit en disant :

— Il ne faut pas prier la Vierge Marie.. passe au *Credo*.

La petite fille récita le symbole des Apôtres avec la même perfec-

tion. Mais arrivée à ces mots « qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de... » elle s'arrêta tout court :

— La voilà encore, dit-elle, que faut-il en faire ?

Le ministre, interdit, ne sut que répondre. Mais, rentré chez lui, il réfléchit ; et la question naïve de la petite catholique fut le point de départ de sa conversion.

LOURDES

Le Cinquantenaire

IL y a de cela cinquante ans.

C'est le 11 Février 1858, quatre ans après la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, qu'eut lieu la première apparition de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous... Et ces apparitions se renouvelèrent dix-sept fois, en présence de nombreux témoins qui accouraient à la grotte de Massabielle.... (1)

A l'occasion de ce 50^e anniversaire, Notre Saint Père le Pape a étendu à l'Eglise universelle l'office des *Apparitions de Marie-Immaculée* ; et il a accordé un JUBILÉ exceptionnel qui durera jusqu'au 11 février 1909.

Ce Jubilé s'est ouvert le 11 février dernier par des fêtes solennelles qui, avec la présence du Cardinal Archevêque de Bordeaux, légat du Pape, rappelaient celles du 3 juillet 1876, célébrées à l'occasion du couronnement de Notre-Dame de Lourdes.

(1) Les personnes qui désireraient connaître l'histoire authentique des 18 Apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette, la trouveront dans l'ouvrage de M. Estrade : *Récit des Apparitions* (in-12, 2 francs. Librairie Paquet.)

L'importance que l'Eglise, toujours si prudente en ces matières, attache aux événements de Lourdes, n'échappera à personne.

Bien que la croyance aux apparitions et aux miracles de Lourdes ne soit pas un article de foi, ceux qui en parlent avec légèreté ou mépris montrent clairement leur ignorance de la question : ILS NE L'ONT PAS ÉTUDIÉE !...

Avant de se prononcer, et de parler de ce qu'ils ne savent pas, qu'ils lisent donc « Notre-Dame de Lourdes », par Henri Lasserre, ou bien « Lourdes devant la Critique », par l'abbé Bertrin, ou tout autre ouvrage sérieux sur cette GRANDE MERVEILLE DU XIX^e SIÈCLE.

Le Bulletin Paroissial ne peut pas rester étranger à ces glorieuses fêtes. Il aura l'occasion d'en reparler.

Au lieu de répondre aux objections de gens qui ne veulent rien savoir (il n'est de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre!) il sera plus opportun de raconter un de ces prodiges innombrables qui attestent la puissance et la tendresse de la Ste

Vierge,... événement déjà ancien, mais dont les preuves indiscutables ne peuvent être révoquées en doute.

« Au moment où toute l'Eglise, tout l'univers allait, par la main de Pie IX, couronner la Vierge Immaculée, proclamant par cette couronne posée sur sa tête son empire maternel sur le monde, cette divine Reine se plut à montrer, à la face du ciel et de la terre, que tout dans la nature reconnaît sa voix et obéit à sa volonté.

« Il faut que tous les peuples, que les siècles futurs et la postérité la plus reculée connaissent le grand miracle opéré par Notre-Dame de Lourdes aux fêtes de son couronnement... Miracle frappant, public, et qu'attestent *sept cents témoins* en faveur desquels la Vierge l'opéra.

« Il ne s'agit point d'une de ces guérisons, presque banales tant elles sont nombreuses, obtenues par l'eau de la fontaine. Cette fois, ce fut une légion de 700 pèlerins de Niort qu'elle sauva d'une mort tragique.

« C'était pendant la nuit, entre Morcenx et Ygos. Le train qui portait les sept cents Niortais est rencontré par l'express de Mont-de-Marsan, qui vient fondre sur lui avec une vitesse de soixante kilomètres à l'heure!

« Choc des deux locomotives! Collision effroyable! Que va-t-il en résulter?...

« Mécanicien, chauffeur, pèlerins: tous sortent sains et saufs de l'indescriptible mêlée. Ils peuvent à peine croire à leur vie! Le miracle est évident pour tous; de tous les cœurs s'échappe un cri de reconnaissance: O Vierge Immaculée, c'est votre main ma-

ternelle et toute-puissante qui nous a sauvés! Soyez à jamais béniel

« Avec les pèlerins, les employés du chemin de fer reconnaissent le caractère miraculeux du fait. Peu de temps après, arrivait à Ygos le directeur du mouvement des lignes du Midi, et, dans ses félicitations, il constatait qu'un miracle seul avait pu sauver les pèlerins.

« Depuis l'invention de la vapeur, disait à son tour le commissaire spécial de la gare, jamais fait pareil ne s'est produit. Vous deviez être broyés! Ah! vous parlez des miracles qui se font à Lourdes... Croyez-moi, votre délivrance est le plus affirmé de tous les miracles...

« Un bas-relief en bronze, offert par les Niortais, garde dans la basilique de Lourdes le souvenir impérissable du **miracle d'Ygos.** »

EN VILLÉGIATURE

Conversation entendue dans un salon d'hôtel entre un gros négociant de Reims et une dame lyonnaise :

LE GROS NÉGOCIANT. — Ce que je trouve curieux dans cette affaire de Lourdes, c'est que maintenant les autres Saintes Vierges ne valent plus rien. Autrefois, dans mon pays, on allait en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, maintenant, il n'y a plus que Lourdes!...

LA DAME LYONNAISE. — Vous avez raison, Monsieur, la Sainte Vierge est la même partout. Mais si elle a voulu apparaître à Lourdes, et non ailleurs, que pouvons-nous y changer?... Si votre mère est morte à Reims, ce n'est pas à Loyasse que vous allez visiter sa tombe. Si Jésus-Christ a vécu en Palestine, ce n'est pas en Amérique que nous allons visiter la Terre-Sainte...

LE NÉGOCIANT, *interloqué*. — Oui, je comprendrais si elle était apparue vraiment. Mais allez-y voir!...

LA DAME. — Assurément, ceux qui n'y croient pas n'ont qu'à rester chez eux, mais ceux qui y croient ont-ils raison, oui ou

non, d'aller prier à l'endroit préféré que la Sainte-Vierge a choisi, pour s'y manifester, pour y faire jaillir une source et pour y guérir les malades ? Dieu est partout, et cependant vous ne trouvez pas mauvais que ceux qui ont la foi au Saint-Sacrement aillent le prier de préférence à l'Eglise.

LE NÉGOCIANT. — Ces dames ! ces dames... elles ont toujours le dernier mot !... Par-tous-nous à la cascade ?...

L'INQUISITION

Comment concilier la charité chrétienne avec l'établissement de l'Inquisition ?

Avant de donner la véritable réponse à cette objection, nous adresserons quelques observations aux rationalistes et aux protestants, principaux adversaires de l'Eglise catholique sur la question de l'Inquisition.

Nous ferons remarquer *aux rationalistes* que, dans l'établissement de l'Inquisition, l'Eglise est conséquente avec son principe. Sûre de la vérité qu'elle possède, elle prétend conserver, au prix de tous les sacrifices, cette même vérité ; et s'il se trouve dans son sein des membres portant atteinte à sa doctrine, et capables de nuire aux autres, il lui faut, pour garder le précieux dépôt, les éloigner, les punir même par des peines temporelles, si elle ne peut les convertir. Ce principe est selon la logique la plus saine et la plus indéniable. L'opinion contraire a du reste été condamnée par le Saint Concile de Trente (Sess. VII, c. 14).

Par ailleurs, les rationalistes, qui s'élèvent avec tant de force contre l'Inquisition, sont les plus inconséquents des hommes. Je n'en veux pour preuve que la législation pénale qu'ils prétendent imposer aux sociétés, bien que cette

législation repose sur des principes qu'ils ne reconnaissent pas. Quel système plus injuste et plus inconséquent, en effet, que celui de répressions, imposées par des hommes qui nient, avec le spiritualisme, l'existence de l'âme, de la liberté humaine, de la responsabilité !

Nous répondrons, en second lieu, aux *protestants* qu'ils sont très mal venus de nous reprocher l'Inquisition. Selon la formule protestante, en effet, il ne peut y avoir d'hérésie, chacun étant libre d'interpréter l'Ecriture à sa façon, et de se faire un symbole de son choix. Quand donc Calvin exerçait sa tyrannie dans Genève ; quand il livrait au bûcher Michel Servet, parce que celui-ci rejetait la formule athanasienne, n'était-il pas illogique et tyrannique ? En outre, la persécution trois fois séculaire que l'Angleterre a fait peser sur l'Irlande catholique, la tyrannie des principautés allemandes aux *xvi^e*, *xvii^e*, *xviii^e* siècles, l'histoire du Kulturkampf prussien et suisse ne sont-ils pas autant de témoins à charge contre les protestants ? Il faut donc une forte dose de parti-pris, quand on est protestant, pour tirer de l'Inquisition une conclusion défavorable au catholicisme.

Ces observations faites, il nous est facile de trouver une explication raisonnable de la conduite intolérante des *officiers civils*, marchant de connivence avec les *gens d'église* dans l'établissement et le fonctionnement de l'Inquisition.

1^o Rappelons-nous, d'abord, les *mœurs du XVI^e siècle*. — On n'aurait pas trouvé alors un seul homme tolérant, car l'énergie des croyances était telle que l'hérésie était regardée comme le plus

grand de tous les crimes. Il n'est donc pas douteux qu'il y ait eu, de la part des gens d'église, une très grande bonne foi. Ils se croyaient obligés, *en conscience*, de constater le *délit* d'hérésie; mais ils laissaient au pouvoir civil le soin d'appliquer la *peine*.

2^o En outre, *le crime d'hérésie était alors un crime politique*. — Aujourd'hui, le crime d'hérésie passe, pour ainsi dire, inaperçu aux yeux des séculiers, parce que l'unité chrétienne est morcelée dans le monde. Mais alors l'Europe entière était catholique. Il fallait être un révolté, pour oser se lever contre le catholicisme. Les hérétiques étaient donc de véritables *anarchistes*, et on les traitait comme tels. Ajoutons que l'Eglise et l'Etat ne faisaient *qu'un*; par conséquent, le crime de lèse-religion était un crime de *lèse-patrie*. Plus donc la faute était grande, plus grave aussi devait être la peine, et plus sévère la répression.

Du reste, n'oublions pas que l'Inquisition romaine a été la moins dure de toutes. Tous les papes ont été remarquables d'indulgence et de douceur. Ils ont constamment respecté la liberté de conscience et n'ont pas cessé de condamner ouvertement — les Décrétales en font foi — ceux qui poussaient par violence des enfants d'infidèles ou d'hérétiques à entrer dans le giron de l'Eglise.

Enfin, ce qu'on néglige trop de dire, c'est que l'Inquisition d'Espagne maintint, dans ce pays, l'*unité religieuse*, et le préserva des *guerres de religion* qui, en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, ont fait verser mille fois plus de sang que l'Inquisition elle-même.

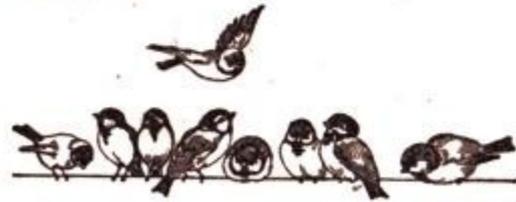
CONCLUSIONS :

Il est très important, sur la question de l'Inquisition, de ne pas confondre l'*Eglise* avec les *gens d'église*.

Avant de formuler un jugement sur cette question délicate, il faut se reporter *dans le milieu* et consulter les *mœurs du temps*.

Les papes ont toujours été opposés à ces procédés violents.

Réponse pratique. — Quand nos adversaires nous objectent l'Inquisition, parlons-leur de la Révolution...



Un bienfait de la Séparation

JE suis loin de prétendre que la Séparation de l'Eglise et de l'Etat est une chose excellente.

J'estime, au contraire, et le Pape l'a dit assez haut, que la Séparation est regrettable, car l'Eglise et l'Etat sont faits l'un pour l'autre, comme l'âme et le corps.

Le régime de l'union, même sous la forme assujettissante du Concordat, était assurément préférable au divorce *actuel*, avec son mépris systématique pour le Pape et les évêques, avec ses spoliations cyniques, avec la situation humiliée et précaire qui est faite aux catholiques de France.

Mais Dieu sait tirer le bien du mal. Si la Séparation a ses inconvénients, elle ne sera pas sans avantages.

Qu'on nous permette d'en signaler un, un seulement...

La Séparation va rapprocher le prêtre du peuple, et le peuple de l'Eglise.

Sous le régime concordataire, le prêtre, sans être positivement un fonctionnaire de l'Etat, puisqu'il tenait ses fonctions de l'Eglise, dépendait cependant du Gouvernement qui le rémunérait. Aussi le regardait-on comme un *privilegié*, ne frayant pas avec les autres citoyens.

Peut-être aussi le prêtre (je ne fais le procès de personne), vivait-il trop retiré dans son presbytère et sa sacristie, se mêlant trop peu à la société et au peuple, regardant de trop haut et de trop loin s'agiter la ruche humaine.

Léon XIII avait beau dire: *Allez au peuple*; le prêtre gêné, embarrassé, ne savait comment s'y prendre.

Aujourd'hui, le prêtre n'a plus qu'un privilège, celui de la pauvreté, ce qui le rend déjà presque sympathique. Il est un travailleur comme tout le monde, qui doit gagner sa vie en remplissant son ministère, car Jésus-Christ le disait: « A l'ouvrier est due sa nourriture »; ce que le public traduit par cette autre formule: *Tout métier doit nourrir son homme...*

Voilà le prêtre obligé de se mettre au service des fidèles, et les fidèles obligés de reconnaître personnellement ses services; voilà le prêtre en contact avec les familles, heureusement condamné à les visiter, contraint de coudoyer les misères matérielles et morales, aux prises avec les préjugés populaires; et nous allons voir se réaliser le désir du Maître: « *Le bon pasteur connaît ses brebis, et ses brebis le connaissent.* »

Le peuple comprendra que le prêtre est un ami, en voyant mieux

le bien qu'il fait, et le bien qu'il est capable de faire.

De sorte qu'en séparant l'Eglise de l'Etat athée et sectaire, on aura simplement *rouvert l'Eglise au peuple*. Sous l'action d'un clergé aiguillonné par les circonstances, *l'iniquité se trouvera démasquée*, et la France, si malade du venin antireligieux, sortira de l'épreuve agrandie et restaurée.

Mauvaise humeur

LISEZ-MOI ça, vous qui êtes de mauvaise humeur!

Avez-vous remarqué qu'au début du printemps on est généralement d'une humeur massacran-te?...

Il faut croire que le soleil de Mars ne travaille pas seulement le limon de la terre. Pendant que s'agitent les sucres nourriciers du sol et que frémissent les cellules végétales de la machine ronde, il doit se produire dans l'organisme humain, un phénomène analogue.

Toujours est-il que sans être malade, on souffre. Sans savoir pourquoi, on se laisse envahir par une mélancolie tenace; on se traîne dans le marasme; on passe des journées entières à broyer du noir, à bougonner ou à se plaindre.

Malheur à la cuisinière si la soupe se trouve trop salée! Malheur à Madame si elle risque la moindre observation à sa bonne! Malheur aux pauvres mioches, s'ils prennent seulement le demi-quart des libertés qu'on leur permet les autres jours!... Jours néfastes où un rien énerve et irrite, où pour un mot qui en temps ordinaire vous laisserait indifférent, l'on prend feu et l'on s'exaspère, où

tout vous pèse et tout vous impatiente!...

N'est-ce pas que vous connaissez cet état, chers lecteurs, et vous surtout chères lectrices, toujours plus nerveuses et plus impressionnables?

C'est la MAUVAISE HUMEUR : maladie fréquente, qui sévit, hélas! en d'autres saisons que le printemps; maladie moitié physique et moitié morale, qui se guérit par des moyens très divers.

Un médecin vous conseillerait le remède héroïque auquel vous pensez déjà, ce qui me dispense de vous le nommer; et il aurait raison. La nature elle-même nous y invite, en offrant à notre appétit les pousses tendres, rafraîchissantes et... laxatives des plantes nouvelles.

Mais les moyens *moraux* ne sont pas non plus à dédaigner.

Tenez... un bon système, c'est de raconter à tout le monde qu'on est de mauvaise humeur: Ça soulage, à la manière d'une soupape de sûreté, et la chaudière n'éclate pas; sans compter que ça prédispose les autres en faveur d'un homme assez charmant pour vous avertir qu'il est mal tourné.

Un autre moyen, c'est de chanter. Eh oui, chanter... N'importe quoi, même *Au clair de la lune*... Ça détend les nerfs.

Pleurer, ce n'est pas défendu. Si l'on y tient absolument, on peut se passer cette fantaisie: petite pluie abat grand vent. Mais ça ne vaut pas la musique: *Tralala la la, la deri lon la!*

Je vous conseillerais bien aussi la prière. St Jacques a dit: « *Etes-vous triste? Priez.* » Mais la prière, il faut la réserver pour les vraies, les grandes tristesses, les chagrins, les deuils, épreuves, etc.

Tandis que pour la mauvaise humeur, non, vrai, ça n'en vaut pas la peine.

Le meilleur, c'est d'en rire, en attendant que le vent du nord ait succédé au vent du midi. Ah! ce vent du midi!...

Après les nuages, ce sera le soleil; après l'orage, ce sera le beau temps.

— *La bonne humeur est à la fois une question de santé et une question de vertu. C'est un équilibre moral qui dépend à la fois du tempérament et de la volonté. A nous de réaliser toujours cette égalité d'humeur qui fait les heureux caractères.*

Et vive l'amabilité chrétienne!...



Oh!...

ma chère!...

Le médecin lui avait ouvert le ventre, mais sans conviction.

Seulement, la famille avait paru désirer l'opération; et puis, elle rapportait 1.500 francs!...

C'est ce qu'il expliquait à son interne, qui lui passait les intestins.

Ah! si le sujet avait été jeune, la belle affaire d'enlever 20 centimètres du colon transversal!...

Mais celui-là était flambé, et cent fois encore!

Quand il eut fini ses ligatures, il se lava les mains, rabattit ses manchettes, regarda la religieuse qui passait ses outils au sublimé; puis il ouvrit la porte du salon: « Mesdames, c'est fini... et jusqu'à présent tout va bien; ce soir, j'enverrai un interne prendre des nouvelles. J'ai bien l'honneur de vous saluer, Mesdames! »

Et comme la femme, les sœurs, les belles-sœurs, cousins, cousines, se pressaient à la porte du malade, il mit ses deux bras en travers: « Pardon, je m'y oppose!... Jamais plus de trois personnes dans sa chambre!... »

* * *

La femme entra seule avec la bonne et s'arrêta une seconde, un peu étonnée de l'apparence nouvelle du lit: les internes avaient disposé, à l'arrière, des cercles de bois, pour empêcher les draps de toucher le malade, et l'ensemble avait une allure de jonque chinoise tout à fait ridicule.

Son mari était là, terreux, encore anéanti, dans la moiteur des draps, sous l'action du chloroforme. A sa gauche, la religieuse pressait sur ses lèvres une éponge trempée dans du rhum.

Grande et droite, sanglée dans sa robe comme une amazone, l'épouse regardait... pour regarder; sans une idée dans la tête, la gorge oppressée; avec, au fond du cœur, un ennui de tous ces détails répugnants qu'entraîne la maladie; un désir inconscient que cela finisse le plus tôt possible...

Et puis, tout ce monde l'énervait; tout ce défilé de parents inconnus, de figures oubliées, toutes ces expressions écroulées, ces mines défaits!... Merci! il ne manquait plus que le curé.

Au fait... c'est vrai! Il allait falloir le faire venir, le curé? Mais pas encore!... *Demain...* Et on s'arrangerait pour qu'il arrive *trop tard...* juste à temps pour avoir le droit de mettre sur les lettres: MUNI DES SACREMENTS DE L'ÉGLISE. Ceci était important.

Et, en femme de tête, elle range les fioles d'un geste résolu, se tam-

ponnant les yeux de son petit mouchoir brodé, voulant absolument ne pas pleurer.

... Tout à coup, il cessa de ramasser; comme si, dans son agonie, il eût senti s'approcher quelque chose d'inouï, d'épouvantable... Ses yeux devinrent fixes, comme attentifs à la chose qui allait arriver. La bouche grimaça de côté avec une indicible expression d'effroi.

Alors, une personne de l'assistance murmure, presque tout haut: « Franchement, il me semble qu'il serait temps d'aller chercher un prêtre!... »

— Vous croyez?...

— Eh bien, Louise, quittez votre tablier et partez! »

Elle n'était pas dans la rue que les événements se précipitaient: sur toutes les femmes terrifiées s'élevait, comme un glas de mort, le râle impressionnant de l'agonie; les yeux, de plus en plus fixes, regardaient toujours la chose inconnue; de longs frissons passaient, secouant tout dans le corps, mettant aux tempes cette sueur froide, qui est comme la rosée sinistre de la mort.

Presque instinctivement, tout le monde se laissa tomber à genoux; seule, sa femme se pencha sur le lit: « Dis, mon ami, comment vas-tu?...

— ...

— Oh! je t'en supplie... parle!... Tu ne veux pas me quitter encore, n'est-ce pas?... Dis?... réponds-moi!... »

— ...

— Un mot seulement... Oh! je t'en supplie... un mot?...

— ... »

Du bruit dans l'antichambre: c'est le prêtre qui arrive en coup

de vent. Il voit que les femmes lui épargnent les balançoires ordinaires : « *N'est-ce pas, Monsieur l'Abbé, vous ne l'effrayerez pas! Vous direz que vous êtes monté là par hasard!*... Il comprend qu'on veut lui faire jouer la comédie habituelle, inventée par la lâcheté mondaine, entretenue par la peur, par la colique de la mort.

Alors, tout écoeuré, il s'approche du lit, commence les paroles essentielles de l'absolution sur cette masse inerte, travaillée par la destruction; et, avant même qu'il les eût finies, le corps, tout entier, se raidissait sous les draps; les yeux du moribond chaviraient brusquement en arrière; les paupières retombaient à demi; la mâchoire se décrochait dans une convulsion suprême, pendant que, des quatre coins de la chambre, éclataient les sanglots et les cris d'usage.

*

* *

Une parente de province se précipite d'un fiacre dans la loge de la concierge.

« Madame de Salvy?...

— Au second.

— Et Monsieur?...

— Monsieur est au plus mal!

— On est allé chercher un prêtre au moins?...

— Oh! parfaitement, Madame; il vient même de redescendre tout à l'heure. »

Et, toute rassurée, la bonne dame monte lentement l'escalier, sonne au second, rencontre dans le salon la veuve qui pleure comme une source... « Ah! ma chère Henriette! s'écrie Mme de Salvy en lui nouant ses deux bras autour du cou... fini!... c'est fini!... »

Et de nouveau on sort les mou-

choirs, on regarde le plafond, puis le plancher, et encore le plafond; le tout accompagné de petits cris, de soupirs variés, d'embrassements nerveux, et arrosé de larmes... qu'on essuie prudemment au passage; parce que l'eau, même salée, est désastreuse pour le glacé du bouffant en crêpon.

Après trois minutes de cet exercice, Henriette esquisse une question :

« A-t-il reçu les sacrements, le cher ami?...

— Ma chère, TOUT... Il a reçu TOUT... Oh! va, je suis bien tranquille!... »

PIERRE L'ERMITE.

SURMENAGE

La vie ne doit pas être une *fièvre*, ni le travail un *surmenage*.

C'est un *devoir* pour les patrons de calmer leurs clients trop pressés; c'est un *droit* pour les ouvriers et ouvrières de refuser un travail qui les surmène.

Pourquoi faut-il que les clients soient si exigeants pour leurs fournisseurs, les patrons si exigeants pour leurs ouvriers, et que les pauvres travailleurs soient trop souvent contraints de subir ces exigences?...

La vie cesse d'être heureuse si elle est une *fièvre*; et le travail n'est plus un bien s'il tourne au *surmenage*.

~~~~~

### Bon mot du gendarme

— Brigadier, je tiens mon homme!...

— Eh bien, amène-le.

— Il ne veut pas me lâcher!...

~~~~~\*

L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE

aux Vieillards, Infirmes et Incurables

(Suite)

V. — Montant de l'allocation mensuelle

C'est le Conseil municipal qui fixe le montant de l'allocation mensuelle.

1° Il détermine le taux général de l'allocation. Ce taux est uniforme, vise la collectivité et est déterminé d'après les ressources de la commune et les conditions de la vie dans la localité; il s'applique à tous les vieillards, infirmes, incurables susceptibles d'être assistés.

2° Il fixe l'allocation individuelle. Pour l'assisté complètement dépourvu de ressources, l'allocation individuelle est de même taux que l'allocation générale. Par contre, pour l'assisté ayant quelques menues ressources, il y a une réduction à opérer.

I. Allocation normale mensuelle (assisté complètement dépourvu). — La loi en fixe le minimum à cinq francs; le maximum à vingt. Cependant, dans certaines circonstances et moyennant certaines formalités, la pension peut atteindre trente francs et même dépasser cette somme; ainsi en est-il à Paris.

II. Allocation réduite (assisté ayant quelques ressources). — Principe: Si l'assisté possède quelques ressources, son allocation sera diminuée du montant de ces ressources. Il y a cependant à cette règle quelques exceptions:

1° NE SONT NULLEMENT DÉDUITS DE L'ALLOCATION MENSUELLE:

a) Le produit des petits travaux aléatoires de l'assisté: Bricolage, rémunération pour service rendu en passant, petite industrie de vieillard, etc.

b) Les ressources provenant de la bienfaisance privée.

Encore faut-il que ces ressources ne soient ni fixes, ni permanentes.

c) Le revenu de l'épargne, s'il ne

dépasse pas 60 francs par an, ou 120 francs pour les personnes qui justifient d'avoir élevé trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

2° SONT PARTIELLEMENT DÉDUITS DE L'ALLOCATION:

a) Le revenu de l'épargne, dépassant 60 francs ou 120 francs.

On réduit de moitié, et de façon que le total du petit revenu privé et de l'allocation ne dépasse pas 480 francs par an.

b) Les ressources fixes et permanentes, provenant de la bienfaisance privée; par exemple, une rente viagère léguée à un pauvre. — Même principe de réduction que plus haut, et même maximum de totalisation: 480 francs.

Nota. — Les rentes servies aux victimes des accidents du travail sont défalquées intégralement des pensions d'assistance.

Les Omelettes du Carême

Aux fines herbes. — Casser les œufs dans une terrine, ajouter sel et poivre, une cuillerée d'eau, et des fines herbes coupées menu. Battre le mélange avec une fourchette pendant deux minutes. Faire fondre 50 grammes de beurre frais dans la poêle, y verser les œufs, tourner la fourchette, puis ramener sur un côté de la poêle, sauter légèrement, ployer l'omelette en deux et la renverser sur un plat. L'omelette à point doit être baveuse à l'intérieur et dorée à l'extérieur.

Aux croûtons. — Couper en petits dés un morceau de mie de gros pain, faire revenir dans la poêle avec du beurre. Préparer l'omelette, la mêler aux croûtons, cuire et servir.

Au fromage. — Pour 8 œufs, prendre un morceau de 125 grammes de gruyère, dont on râpera 100 grammes et dont on coupera le reste en lamelles minces; mêler le tout, ajouter une petite cuillerée de lait ou d'eau; assaisonner avec peu de sel et traiter comme une omelette ordinaire.

Aux oignons. — Faire revenir de belle couleur un gros oignon, coupé fin; lorsqu'il est bien cuit, mêlez-y les œufs battus.

